

19 MARS

21 MAI

23 JUILLET

24 SEPTEMBRE

DATES DES VERSEMENTS À RETENIR

FONDS DISPONIBLES

Surplus accumulé libre	2 404 467 \$
Fonds Boisé dans un grand jardin	1 077 985 \$
Fonds infrastructures	1 557 280 \$
Total projeté au 31 décembre 2025*	5 010 097 \$
Fonds de roulement	482 771 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	26 933 \$
Fonds des sablières et gravières	0 \$
Fonds élections	100 328 \$
Fonds vert	3 515 \$

* Le surplus exact pour l'année 2025 ne sera connu que lors du dépôt du rapport financier, en mai 2026.



RECEVEZ ET PAYEZ VOTRE COMPTE

EN LIGNE

Avec la plupart des institutions financières

PAR LA POSTE

Au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3

EN PERSONNE À L'HÔTEL DE VILLE

- Argent comptant, chèque, carte de débit
- Vous pouvez aussi utiliser la boîte à courrier

COMpte DE TAXES MUNICIPALES 2026

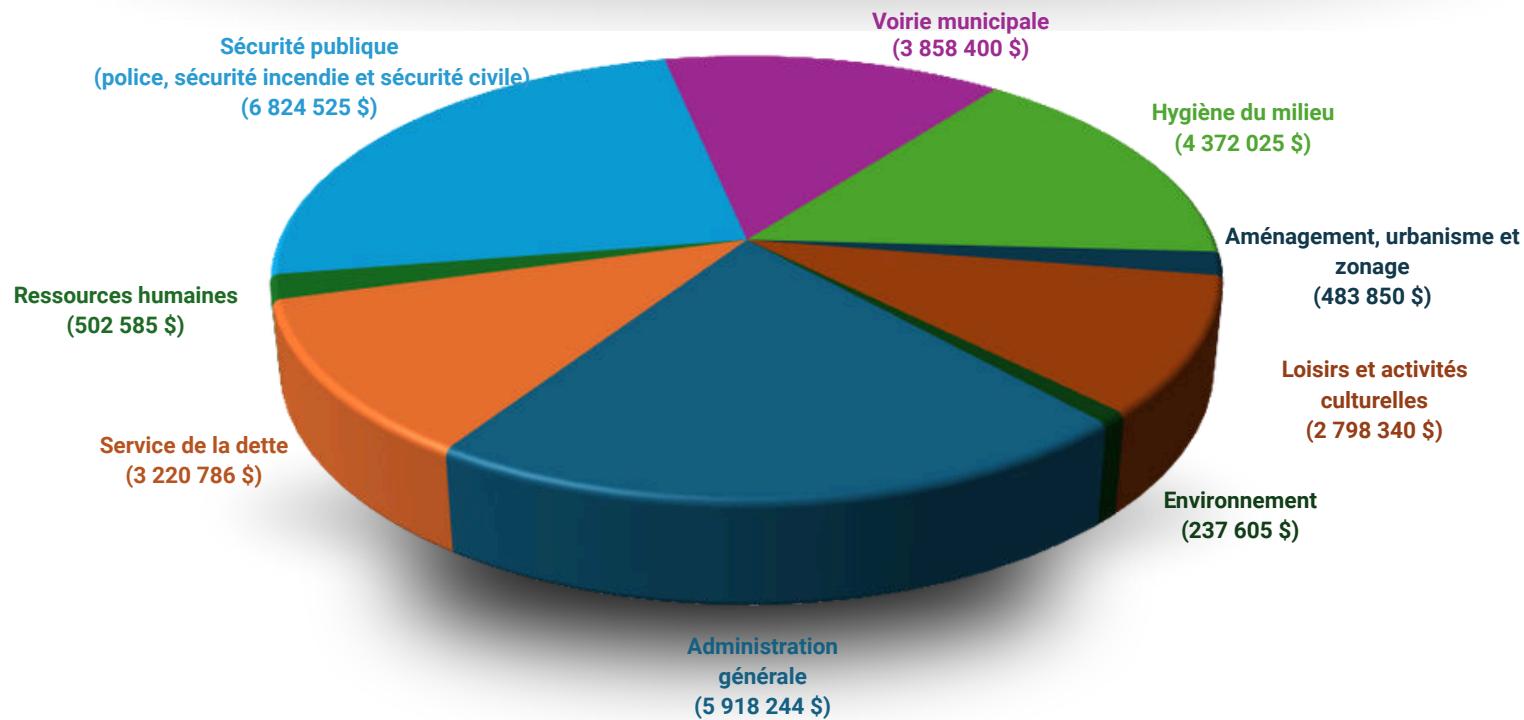


BUDGET MUNICIPAL 2026 Comprendre votre compte de taxes

Le budget 2026 de la Ville de Mercier totalise 28 216 360 \$. Il prévoit une augmentation moyenne du compte de taxes de 3,85 %, ce qui représente environ 124 \$ de plus par année pour une résidence unifamiliale de valeur moyenne, évaluée à 528 357 \$.

Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts imposés par des organismes externes, comme la Communauté métropolitaine de Montréal, l'ARTM et la MRC de Roussillon, ainsi qu'à la fin d'une subvention compensatoire destinée aux municipalités agricoles. Malgré ce contexte financier plus exigeant, la Ville a présenté un budget équilibré qui permet de maintenir la qualité des services municipaux, de soutenir le développement de Mercier et de réaliser des projets structurants, tout en respectant la capacité et la volonté de payer des citoyennes et des citoyens.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2026 : 28 216 360 \$



COMpte DE TAXES DÉTAILLÉ POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE MOYENNE

	2026	2025
Évaluation moyenne - Maison unifamiliale	528 357 \$	528 357 \$
Détails du taux de base		
Taxes foncières générales	0.3667 \$ / 1937 \$	0.3543 \$ / 1872 \$
Quotes-parts des tiers (MRC-CMM-ARTM)	0.1224 \$ / 647 \$	0.1162 \$ / 614 \$
Taux de base	0.4891 \$	0.4705 \$
Taxes foncières résidentielles (taux de base)	2 584 \$	2 486 \$
Taxes regroupées - Aqueduc	45 \$	45 \$
Taxes regroupées - Voirie	29 \$	29 \$
Réseau d'égouts	91 \$	88 \$
Eau	304 \$	292 \$
Matières résiduelles - MRC	299 \$	288 \$
Amélioration des infrastructures	0 \$	0 \$
Total compte de taxes	3 352 \$	3 228 \$

124 \$
(3,85%)

PERTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Afin de soutenir les 19 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dont le territoire est majoritairement agricole, comme Mercier, le gouvernement du Québec et la CMM avaient mis en place un programme de compensation agricole. Or, le gouvernement et la CMM ont décidé d'abolir cette compensation, ce qui représente une perte de 242 510 \$ pour la Ville de Mercier.

Note importante : une augmentation de 1 % des taxes génère environ 160 000 \$ de revenus au budget de la Ville de Mercier en 2026.

COMpte DE TAXES MAISON UNIFAMILIALE MOYENNE

Valeur au rôle d'évaluation
528 357 \$

3,85%

Valeur du compte de taxes
3 352 \$



COMpte DE TAXES BÂTIMENT COMMERCIAL MOYEN

Valeur au rôle d'évaluation
1 223 233 \$

3,84%

Valeur du compte de taxes
23 318 \$